



# ECOLE DE GOLF DE VALESCURE

## REGLEMENT INTERIEUR



### **OBJET :**

Ce règlement a pour objet de spécifier les conditions d'accès à l'Ecole de Golf du GTC Valescure.

Il précise les droits et devoirs des enfants et de leurs parents.

L'Ecole de Golf se déroule le mercredi, les séances durent 1h le mercredi matin , 1h30 le mercredi après-midi et 1h30 le samedi matin.

La présence des parents durant les cours est fortement déconseillée.

### **PONCTUALITE ET LIEU DE RENDEZ-VOUS DES COURS :**

Chaque enfant doit arriver à l'heure à sa séance afin d'éviter toute perturbation des cours.

A la fin de chaque séance, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents.

***Attention !!!! Pour des raisons d'organisation, de logistique et de sécurité, le lieu de rendez-vous pour le début des cours de Golf se situera directement au practice durant toute l'année (ou devant le Chalet Tennis pour les enfants faisant Tennis suivi du Golf)***

### **CORRECTION :**

Chaque enfant doit avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité ni au bon déroulement des séances.

Chaque enfant s'engage à respecter le terrain, les installations, le matériel, les autres élèves et les professeurs.

### **EQUIPEMENT :**

Les Clubs sont prêtés aux élèves qui n'ont pas de matériel.

Les enfants doivent avoir des tees et des balles.

### **NON RESPECT DU REGLEMENT :**

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec le présent règlement.

### **TELEPHONE PORTABLE :**

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite pendant les cours.

En cas de non-respect de cette règle, il pourra être confisqué et sera rendu en fin de séance.

En cas d'urgence, les parents peuvent prévenir leurs enfants en téléphonant au secrétariat du Club.

## **TENUE VESTIMENTAIRE :**

Tous les cours de golf ayant lieu à l'extérieur, une tenue sportive adaptée au froid et à la pluie est indispensable.

Les chaussures de golf ne sont pas obligatoires.

Les casquettes et visières sont interdites dans le Club-House et le secrétariat.

## **PERTE OU VOL :**

Le Club n'est pas responsable de la détérioration, de la perte ou du vol de quelques objets que ce soient qui auraient été déposés dans le périmètre du Golf.

## **ANNULATION :**

En cas de mauvaises conditions climatiques, orages ou fortes pluies, les cours pourront être annulés.

## **ACCES :**

Chaque jeune joueur est incité à venir s'entraîner entre les séances.

Il a accès au parcours après autorisation du professeur en charge de son entraînement.

Si son niveau le permet, il lui est fortement conseillé de participer aux compétitions de club, voire départementales et régionales.

L'investissement des parents est primordial dans la progression de l'enfant.

## **ACTUALITES ECOLE DE GOLF**

- Site Internet = [www.golfdevalescure.com](http://www.golfdevalescure.com)

- Page Facebook Golf de Valescure = GTC Valescure Saint-Raphaël

## **ORGANIGRAMME ECOLE DE GOLF**

Raphaël PELLICOLI - B.E. 2<sup>ème</sup> degré - Responsable Ecole de Golf  
06.61.19.99.29

Christophe DELAPORTE - B.E. 1<sup>er</sup> degré

Aymeric BOUE - B.E. 1<sup>er</sup> degré